

Avis voté à la séance plénière du 26 novembre 2019

# La réinsertion des personnes détenues : l'affaire de tous et toutes

## Déclaration du groupe de l'UNSA

La question de la réinsertion des personnes détenues est une problématique centrale de justice mais également fondamentale dans une société démocratique. L'avis revient sur les chiffres de la surpopulation carcérale, rappelant qu'aujourd'hui, 82 708 personnes sont détenues pour 70 818 places disponibles. Cette surpopulation est particulièrement forte dans les quartiers où sont détenus les prévenus ou condamnés à de courtes peines. La surpopulation n'est pas nouvelle et la construction de 30 000 places nouvelles en 25 ans n'a pour autant pas résolu cette situation.

L'avis rappelle avec justesse que la prison désocialise, déresponsabilise les détenus et il repose de manière fine et éclairée les termes du débat en n'omettant pas les difficultés et les questions soulevées, argumentant longuement sur les solutions alternatives à ce que l'on a pu appeler « *le tout carcéral* ».

Ces alternatives nécessitent des moyens nouvellement répartis, amplifiés mais également un soutien résolu des autorités, tant politiques que judiciaires pour leur développement. Ces alternatives font apparaître alors le travail mené par de nombreux acteurs.

L'UNSA salue particulièrement les préconisations 8 et 19.

La préconisation 8 vise à accroître l'offre de placements extérieurs et leur prononcé par les juridictions. Cette modalité d'exécution de la peine est particulièrement adaptée à certains publics. De plus, elle permet un accompagnement renforcé et facilite les démarches de réinsertion. Cela nécessite à la fois des moyens et une réflexion large sur leur positionnement géographique.

La préconisation 19 vise à augmenter le nombre de CPIP pour atteindre les seuils fixés par les règles pénitentiaires européennes, à recruter davantage d'assistants sociaux mais aussi de psychologues. Le travail mené aujourd'hui par ces agents est colossal et ils doivent être soutenus. Ces moyens ainsi déployés seront une réponse concrète à la lutte contre la récidive.

La réinsertion des détenus est, je l'ai dit, un enjeu démocratique. Il ne s'agit pas simplement de gérer le moment de la sortie mais bien de préparer, avec les détenus eux-mêmes, la vie d'après. Cet avis propose de changer de regard sur les détenus, pose les termes d'un débat nécessaire et préconise de prendre dès à présent la mesure d'une grande politique de réinsertion. L'UNSA a voté cet avis.